



UNION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POLICE

42-52, rue de l'Aqueduc - 75010 PARIS

☎ 01.53.35.87.40 📠 01.53.35.87.49

Site : www.unrp.com

✉ contact@unrp.com

Paris, le 02 octobre 2013

Circulaire : N° 06/13

Actualité économique et sociale

Il ne faut pas se réjouir trop vite d'une modeste embellie sur la croissance et d'un chiffre en baisse du chômage. Cela demande confirmation.

La réforme des retraites

Suite à la remise du rapport Moreau avant l'été, le gouvernement a arrêté son projet de réforme des retraites. On pouvait craindre le pire mais le «lobbying» fait pendant l'été a permis l'abandon de mesures particulièrement néfastes pour notre condition de retraité, suppression de l'abattement de 10 % plafonné pour les retraités, assimilé tantôt à une niche fiscale, tantôt à des frais professionnels alors qu'il n'est qu'une compensation entre 2 systèmes déclaratifs, l'un fait par l'employeur et l'autre, celui des professions libérales supposé sincère.

Mais, il est plus facile de s'en prendre aux revenus connus que de lutter contre la fraude fiscale !

Récemment même, la Commission Européenne s'est émue de la fraude et du manque à gagner notamment avec la TVA perçue par des tiers et non reversée.

Cette réforme contient des points positifs notamment sur la pénibilité, des mesures envers les femmes, validation de certains trimestres, prise en compte congés maternité, calcul unique pour les poly-pensionnés, amélioration du minimum contributif (6 000 000 sont concernés), mais aussi des aspects négatifs, décalage au 1^{er} Octobre pour la revalorisation des pensions sauf semble-t-il pour les titulaires du minimum vieillesse (900 000 retraités) mais aussi la fiscalisation à compter du 1^{er} Janvier 2015 de la majoration pour 3 enfants qui peut avoir un impact sur les impôts locaux, la taxe TV.

Les organisations syndicales sont divisées, l'inter UCR n'arrive pas à trouver un consensus, la mobilisation ne prend pas.

Le pôle des retraités a élaboré une lettre de saisine de nos parlementaires départementaux (députés et sénateurs) à adresser avant que le débat dans les assemblées, résumant nos préoccupations.

Pour sa diffusion, faute d'avoir pu l'inclure dans le journal, nous vous invitons à faire usage des adresses courriels dont vous disposez.

La loi sur l'avancée en âge et l'autonomie

Si la volonté de la Ministre peut paraître sincère, le volet le plus important n'est pas abordé, le financement. Les partenaires sociaux de l'Inter UCR ont été consultés.

Initiative Citoyenne Européenne (ICE)

La FERPA va lancer une campagne européenne pour un droit à vivre et être soigné dans la dignité. Elle pourra se faire par signature électronique, mais également sur papier. Les autorisations sont en cours de validation, il y a un agrément à obtenir. Nous compterons le moment venu sur l'activation de vos réseaux.

Cotisations

S'il faut se satisfaire cette année encore de la progression des adhérents, j'invite les quelques retardataires à faire parvenir au BN vos dernières cotisations encaissées.

Le Conseil d'Administration se réunira les 6 et 7 Novembre 2013 et décidera du montant de la cotisation nationale 2014. Cette cotisation est la même depuis 2011.

Griesmar

Toujours des dossiers en cours dans le cadre des départs **avant** début 1997.

Pour **ceux partis après**, c'est-à-dire ceux titulaires du titre de pensions comportant les mentions de délais et voies de recours, une première procédure diligentée devant le TA d'ORLEANS n'avait même pas fait l'objet d'une instruction, le Président ayant rejeté par ordonnance en se retranchant derrière l'article L 55 du Code des pensions.

Par contre une conduite auprès du T A de CHALONS EN CHAMPAGNE est en cours d'instruction, nous venons de produire un mémoire en réplique dénonçant :

- la primauté du droit communautaire sur le droit national
- la rupture d'égalité de traitement
- le non-respect par la France de la circulaire 96/97 CE mais également que cette même circulaire stipule que les règles nationales relatives aux délais de recours de droit interne sont opposables à conditions qu'elles ne rendent pas impossible en pratique l'exercice du droit communautaire.

Par contre, nous rencontrons des difficultés avec le Conseil d'Etat divisé en 10 Sous-sections.

La recevabilité des pourvois ne reçoit pas le même avis selon la sous-section qui examine.

Ainsi sur 2 dossiers de même nature, l'un va être le même jour admis à la 1^{ère} sous-section et l'autre rejeté par la 7^{ème}. C'est incohérent !

Infos Police

Le Ministère sous la pression de Bercy va réduire l'ISSP à 12 % pour les élèves en scolarité mais dans le même temps créer une prime pour le Commandement et encadrement sans pour autant remettre en cause les primes au mérite qui ont divisé l'institution.

Amitiés à tous.

Le Président,



Marc PALLUAUD

P. J. : La lettre au parlementaire

Madame la députée, Monsieur le député
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur

Vous allez devoir vous prononcer sur le projet de réforme des retraites. Les réformes se succèdent sans que le financement de nos différents systèmes de retraite soit pour autant pérenniser.

Cette nouvelle réforme comporte des mesures positives comme la meilleure prise en compte de la pénibilité, du congé maternité, du temps partiel, de l'apprentissage, des périodes de formation professionnelle, de chômage et aussi l'amélioration du minimum contributif.

D'autres mesures du rapport Moreau (remise en cause du statut de la Fonction Publique au travers du calcul sur les 6 derniers mois, désindexation des pensions, hausse de la CSG, ...) n'ont, heureusement pas été retenues.

Mais malheureusement des mesures négatives sont inacceptables.

Même si l'âge légal ne bouge pas l'allongement de la durée de cotisations entraîne, de facto, un recul de l'âge de départ et une baisse de montant des pensions selon que le salarié partira après une carrière complète ou subira les effets de la décote, dont la suppression serait une mesure de justice.

Et l'argument est toujours le même : « On vit plus longtemps, il faut donc travailler plus longtemps ». Sauf que si on travaille plus longtemps, le travail, souvent, use, que, ces dernières années, l'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé a baissé. Sauf qu'aujourd'hui la moitié des salariés lors de leur départ à la retraite ne sont déjà plus au travail et que le chômage des jeunes n'a jamais été aussi important.

Je veux également attirer votre attention sur deux mesures qui vont, à nouveau, pénaliser lourdement de nombreux retraités.

Il s'agit du report de la revalorisation des pensions et retraites avec une application décalée au 1^{er} Octobre sauf semble t'il pour les titulaires du Minimum vieillesse et de la fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de trois enfants appliquée, elle aussi brutalement et qui de facto va entraîner une autre fiscalité (impôts locaux, taxe TV)

Elles s'ajouteront à la suppression de la demi-part pour les parents isolés, à la création de la CASA, au blocage des tranches d'impôt et à la hausse de la TVA prévue en 2014.

Que devient l'idée de progrès social, d'amélioration des conditions d'existence qui doit être le moteur de l'action politique ?

La solidarité intergénérationnelle est une valeur que nous défendrons ardemment. Qu'en est-il de la solidarité du patronat, des détenteurs de capitaux envers les citoyens moins favorisés ?

Cette réforme fait porter aux seuls salariés et retraités les besoins de financement de nos systèmes de retraite. L'augmentation des cotisations patronales de retraite immédiatement compensée par la baisse de leurs cotisations familiales exonère le patronat de toute contribution.

Une nouvelle répartition des richesses doit impérativement être mise en œuvre pour que le capital et les revenus de ce capital participent réellement à la sauvegarde de notre système de protection sociale.

Je vous demande de faire entendre votre voix pour élaborer une réforme des retraites, qui améliorera la situation des salariés et des retraités au lieu de les mettre en difficulté. L'urgence ne réside pas dans la réforme des retraites mais dans la lutte pour l'emploi.

Je suivrai avec une attention toute particulière les débats qui précéderont le vote de la réforme. J'espère vivement compter sur votre appui et je vous en remercie.